Compte rendu de la réunion du conseil

 municipal d’enfants du 15 Novembre 2014

Présents : Lou BERNARD, Gaël BOUVIER, Hugo BOURDIN-SOLANO, Yanis CHAIZE, Chloé DE OLIVEIRA, Julien DESCHAUX, Eloïse GOMEZ, Nathan MONTAGNON, Mallory MOULIN, Tipania OWONA, Thomas SETIER, Valentin VILLIEN membres du conseil municipal d’enfants ;

Christophe DELORD maire, Jocelyne AUBERT, adjointe aux affaires scolaires, Gérard HEYRAUD adjoint aux travaux et à la forêt, Claude JAMONAC adjoint au sport, à la culture et à l’environnement, Françoise MICHAUD et Agnès VILLIEN conseillères municipales.

Excusés: Victoria BALLESTER, Maëlys LAPENA, Gabin VIALETTE, Louis VIALETTE, Christian GUILLAUMET membres de la commission

Absents : Maéva CHAZOT, Alexandre LOUREIRO DIAS

Secrétaire de séance : Françoise MICHAUD

**Mot du maire** Christophe DELORD remercie les membres du CME de leur implication et insiste sur la nécessité d’avoir le regard et les idées des enfants pour le bon fonctionnement de la vie de la commune**.**

# Présentation des membres du CME et de leurs motivation à participer au CME : donner des idées, partager, rendre le village plus vivant. Présentation des adjoints et conseillers présents.

**Présentation du fonctionnement du CME**

Françoise MICHAUD : le CME est né lors du précédent mandat et a déjà fait beaucoup pour améliorer la vie sur la commune. De nombreux projets ont été menés à bien

Point sur le fonctionnement : le rythme des réunions (environ une fois par mois), la nécessité de prévenir en cas d’absence à une réunion en téléphonant ou en passant à la mairie, la possibilité de donner un pouvoir en cas d’absence.

Le déroulement de la réunion : il est pratique d’avoir un petit carnet pour pouvoir prendre des notes lors du conseil. En début de séance on approuve le compte-rendu de la séance précédente, on vérifie si ce qui est noté est bien exact puis on procède à un vote. Pendant la séance les membres du CME signe la fiche de présence

**Déroulement du mandat des élus du CME**

Jocelyne AUBERT :

Les membres du CME sont 18

* parmi les 9 élus de l’école St Joseph, 3 sont élus pour 1 an, 3 pour 2 ans et 3 pour 2 ans
* parmi les 9 élus issus de l’école publique certains sont au collège sur ANNONAY et ont accepté de rester une année de plus, ils laisseront leur place l’année prochaine, sur les 4 élus cette année, 3 sont élus pour 2 ans et 1 pour 1 an.

Les élus du CME ont un peu de temps pour réfléchir et se positionner.

Prochain Conseil Municipal des Enfants le 6 décembre 2014

**Boîtes à idées :**

Tipania OWONA et Lou BERNARD se chargeront de celle de l’école St Joseph

Mallory MOULIN et Chloé DE OLIEIRA se chargeront de celle de l’école publique

Ces élus se chargeront d’expliquer le fonctionnement de la boîte à idées après en avoir parlé à leur instituteur/institutrice.

**Présentation des projets en cours**

Jocelyne AUBERT :

* la forêt :
* le balisage de circuits : marche à pied et VTT sur la commune (un départ de FELY/un départ du centre du village).
* Projet de salle à vocation festive et culturelle sur le complexe de la Garde
* Gérard HEYRAUD : nécessité de réfléchir à son utilisation, à l’aménagement extérieur puisque la cour sera fermée à la circulation pour des raisons de sécurité.
* Jocelyne AUBERT rappelle qu’il est demandé aux élus du CME de faire part des problèmes qu’il peut y avoir sur le village afin qu’ils soient solutionnés rapidement. C’est ce que font aussi les élus du conseil municipal adulte lors du tour de table des réunions du conseil.
* Quelques élus du CME rapportent des problèmes de dangerosité vers la maison de Cathy Serve ; accès à la route départementale et du carrefour route des mûriers et route de PECHE MOREL.
* Julien DESCHAUX propose qu’il y ait des parcours différents (VTT/marche) pour empêcher des accidents et d’élaborer des cartes/plans disponibles en mairie quand les circuits seront tracés.
* Julien DESCHAUX : nécessité de trouver des idées pour rapprocher les quartiers
* Valentin VILLIEN : rappelle l’idée d’organiser un concours de pétanque + pique-nique CME/CM. Cela n’avait pas été possible l’année dernière pour des raisons de calendrier électoral.

**Tour de table :**

Mallaury MOULIN: idée d’un complexe multisports, « mini stade fermé » à côté de la salle FELIX ou autre endroit.

Julien DESCHAUX : création de bacs/petits potagers « participatif » à la disposition de tous. Idée notamment de mettre à disposition des herbes aromatiques.

Gérard HEYRAUD : déjà les vignes route du grand pré sont à la disposition de la population, avec succès : le raisin est toujours ramassé.

Eloïse GOMEZ : un petit jardin de ce type existe déjà à côté de l’école de BERNAUDIN.

Gérard HEYRAUD : pourquoi pas un jardin dans le parc de la MAPA qui permettrait un lien intergénérationnel ? Possibilité de faire des bacs en bois (réalisables par l’équipe technique) pour mini jardinets dans ROIFFIEUX.

Valentin VILLIEN : ce serait l’occasion d’utiliser VEGETOR

 Idée d’un point d’eau à la salle de la Garde car le WC est sale et souvent fermé. Gérard HEYRAUD : problème du point d’eau fermé pendant l’hiver (5 mois) changement possible du WC : installation d’un WC métallique plus propre et moins endommagé.

Hugo BURDIN-SOLANO : pas d’abri bus à FELY, PICANCEL quand il pleut.

Gérard HEYRAUD : en cas de neige ou de verglas le service technique passe avant les bus pour saler ou déneiger quand c’est possible. Rappel qu’un bac à sel est à la disposition des habitants.

Valentin VILLIEN : demande où ils sont situés.

Réponse de Gérard HEYRAUD et Agnès VILLIEN : dans le village : 1 vers la mairie, l’autre sur la place vers l’ancienne cabine téléphonique.

Lou BERNARD : dans le lotissement des Cèdres : eau qui coule en continu

Réponse de Gérard HEYRAUD : problème de trop plein d’eau (présence d’anciens puits et d’une gaine qui fait drain.) Le service technique pense à remédier à cette malfaçon du lotissement en reliant ce drain au système d’évacuation de l’eau pluviale.

Julien DESCHAUX : quelle est la définition de la ville ? ROIFFIEUX en est-elle une au niveau administratif?

**Photo de groupe pour la presse**

**La séance est levée à 11H30**